

Communiqué de presse de REScoop.eu, fédération européenne des coopératives énergétiques

Une journée historique pour la marche de l'Europe vers la démocratie énergétique

Bruxelles, 18 juin 2018 – Jeudi matin à l'aube, le Parlement européen et le Conseil européen sont parvenus à un accord politique pour la directive sur les énergies renouvelables, qui établit les règles régissant la manière dont l'Europe déploiera les énergies renouvelables au cours de la prochaine décennie.

L'Union européenne (UE) s'est fixée l'objectif contraignant d'atteindre 32 % d'énergies renouvelables d'ici 2030, avec la possibilité de réviser ce chiffre à la hausse en 2023. Ces nouvelles règles représentent également un changement d'allure sans précédent pour la transition énergétique, car pour la première fois, elles offrent un rôle explicite aux citoyens et aux communautés énergétiques dans le développement des énergies renouvelables.

La directive européenne sur les énergies renouvelables contient désormais une définition ambitieuse des communautés énergétiques renouvelables ainsi qu'une définition européenne de l'autoconsommation. Elle accorde des droits à ces nouveaux acteurs, ainsi qu'une garantie que les cadres réglementaires les aident à s'épanouir dans toute l'Europe ; veille à ce que les communautés énergétiques renouvelables soient prises en compte dans les dispositifs nationaux de soutien aux énergies renouvelables ; encourage la collaboration avec les collectivités locales et incite les communautés énergétiques renouvelables à lutter contre la précarité énergétique.

Alors que les gouvernements nationaux ont persisté à faire obstacle à l'octroi des droits des citoyens en tant qu'autoconsommateurs, c'est le Parlement européen, aux côtés des citoyens, qui a remporté la victoire. Grâce à la ténacité du rapporteur Pepe Blanco Lopez et des autres eurodéputés (et peut-être grâce aux changements de gouvernement en Italie et en Espagne), l'UE peut maintenant envoyer un signal clair qu'elle est plus ambitieuse sur les énergies renouvelables et que les citoyens et les communautés sont la clé du succès de la transition énergétique. Mais cette victoire est aujourd'hui encore contestée par l'Allemagne et la France, Etats qui ne sont pas satisfaits du compromis.

Dirk Vansintjan, président de REScoop.eu, a déclaré: « *C'est un jour marquant pour les citoyens européens de l'énergie. Jusqu'à hier, ils ne bénéficiaient d'aucune reconnaissance dans la législation énergétique européenne. Aujourd'hui, ils disposent d'un ensemble d'outils leur permettant de se renforcer, individuellement et collectivement, afin de prospérer dans la transition énergétique* ». Il poursuit : « *Le potentiel est déjà là, des citoyens sont déjà en action. Avec le soutien de l'UE, ils peuvent désormais atteindre et même dépasser ce potentiel* » Bientôt, le travail de transposition de ces nouvelles règles en droit national va pouvoir commencer. Mais avant cela, le Parlement européen et le Conseil européen doivent s'accorder sur les textes relatifs à l'efficacité énergétique et la gouvernance, et négocier les nouvelles règles du marché de l'énergie en Europe. L'adoption finale de ces autres textes aidera à déterminer si les communautés énergétiques, les citoyens et les autres nouveaux acteurs du marché ont accès à des règles du jeu équitables sur l'ensemble du marché européen de l'énergie.

À propos de REScoop.eu

REScoop.eu est la fédération européenne des coopératives d'énergie renouvelable. C'est un réseau en croissance de 1 500 REScoops européennes (Renewable energy sources cooperatives) et de leurs 1 000 000 citoyens actifs dans la transition énergétique. Ses membres produisent et fournissent de l'énergie renouvelable, exploitent des réseaux de distribution, proposent des services énergétiques, effectuent des regroupements, et assurent le partage de véhicules électriques.